

Votations fédérales du 25 septembre 2022



SUD dit 2 X NON!

**NON au démantèlement de l'AVS - NON à l'augmentation de la TVA
NON... NON... et définitivement NON à la «DOUBLE PEINE INFLIGÉE PAR AVS 21*»**

***AVS 21, c'est une année de travail supplémentaire pour les femmes (celles qui ont ou auront encore un emploi) et une perte moyenne de Fr. 26'000.- pour les retraitées.**

Les femmes touchent déjà moins de salaire et moins de rente, et on veut encore leur faire payer cette nouvelle réforme de l'AVS! On a déjà dit NON en 2017!
(Maria, aide-soignante)

Les femmes touchent déjà un tiers de moins à la retraite que les hommes. Avec AVS 21, on veut économiser 7 milliards sur leur dos rien qu'au cours des dix prochaines années. Les femmes perdront une année de rente AVS, soit environ Fr. 26'000.-. Les couples seront bien évidemment aussi touchés.

De plus, AVS 21 n'est que la première étape du démantèlement. Relever l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, c'est la voie ouverte pour faire passer l'âge de la retraite à 66, puis 67, voire 68 ans pour toutes et tous.

En 2017, «Prévoyance vieillesse 2020» a été rejetée par une majorité confortable (52,7%) des citoyens et citoyennes suisses. Le principal point commun entre «Prévoyance vieillesse 2020» et «AVS 21» est précisément la hausse de la retraite des femmes de 64 à 65 ans. Toutefois, «Prévoyance vieillesse 2020» proposait notamment des dédommagements durables pour l'ensemble des retraitées, «AVS 21» limite les mesures compensatoires à une seule génération de femmes.

En 2022, il est donc toujours impensable d'accepter une réforme qui se fait sur le dos des femmes et qui a déjà été rejetée en votation populaire.

Trouver aujourd'hui un emploi à plus de 60 ans est déjà presque impossible. L'augmentation de l'âge de la retraite est totalement déconnectée de la réalité!
(Catherine, employée d'administration)

A l'heure actuelle, un an avant l'âge ordinaire de la retraite, seule une personne sur deux travaille encore. Les perspectives sur le marché du travail sont mauvaises. Les employeurs ne donnent que rarement une chance aux chômeuses et chômeurs de plus de 60 ans. Augmenter l'âge de la retraite des femmes va pousser encore plus de personnes vers le chômage de longue durée et l'aide sociale.

Il faut tenir compte de la réalité du marché du travail suisse, qui est peu ouvert aux travailleuses et travailleurs âgé-e-s. Les personnes entre 55 et 64 ans constituent le groupe affichant le plus haut taux de chômage. Un rapport publié fin 2021 par le Secrétariat d'Etat à l'économie a aussi montré que le nombre de personnes entre 55 et 64 ans contraintes de quitter complètement le marché du travail en raison d'une invalidité, d'une maladie ou d'un manque d'opportunité a augmenté entre 2010 et 2020.

La situation est encore plus délicate dans les professions majoritairement exercées par des femmes,

notamment dans les soins. Une enquête réalisée avant la pandémie a révélé que près de la moitié du personnel soignant pense ne pas arriver à travailler jusqu'à l'âge de la retraite.

*** AVS 21 c'est aussi l'augmentation de la TVA (cet impôt antisocial sur la consommation) de 7,7% à 8,1% pour le taux normal, de 3,7% à 3,8% pour le taux spécial et de 2,5% à 2,6% pour le taux réduit qui va diminuer le pouvoir d'achat de toutes et tous (femmes et hommes) et péjorer plus particulièrement celui des bas et moyens revenus.**

Aujourd'hui, tout devient toujours plus cher. Et on veut encore augmenter la TVA... Il ne nous restera bientôt plus rien dans le porte-monnaie!
(André, retraité)

Parallèlement au relèvement de l'âge de la retraite des femmes, le taux de TVA sera augmenté. Le taux normal passera de 7,7 à 8,1%, celui pour les biens de consommation courante de 2,5 à 2,6%, et celui pour l'hébergement de 3,7 à 3,8%. Cette mesure devrait rapporter environ 1,4 milliard par an.

Avec AVS 21, il faudra donc payer plus de TVA alors que les rentes vont baisser ou, plus prosaïquement, il faudra **payer plus pour toucher moins!**

Tous les prix sont déjà à la hausse. Avec AVS 21, la TVA va encore augmenter et les rentes diminuer... Cela correspond à une baisse supplémentaire de notre pouvoir d'achat.

La population suisse est déjà confrontée à des hausses de prix et une forte hausse des primes d'assurance maladie est programmée pour 2023. Dans ce contexte, une augmentation de la TVA n'est tout simplement pas acceptable.

En 2017, les citoyens et citoyennes suisses votaient également sur le financement supplémentaire de l'Assurance vieillesse et survivants (AVS) via l'augmentation de la TVA. Une courte majorité du peuple (50%) et des cantons a également dit «non» à cette augmentation, enterrant ainsi sans ambiguïté l'entier de la réforme du système des retraites.

En 2022, il serait irresponsable, compte tenu de la préoccupante hausse des prix, d'accepter l'augmentation de la TVA déjà refusée lors du scrutin du 24 septembre 2017.

Aujourd'hui, l'opposition aux propositions rétrogrades adoptées par le Parlement fédéral en décembre 2021 n'est pas à la hauteur des attentes des syndicats, des mouvements féministes et des partis de gauche!

Selon un récent sondage d'août 2022, les Suisses accepteraient l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes, ainsi que le financement de l'AVS par un relèvement de la TVA.

Pour les retraitées, pour les salarié-e-s et pour le pouvoir d'achat de toutes et tous, les pronostics concernant les résultats des votations du 25 septembre prochain sont très inquiétants !

Si le OUI passe en votation populaire, les femmes devront travailler plus longtemps et perdront en moyenne Fr. 26'000.- correspondant à une année de rente. C'est en plus la porte ouverte à l'augmentation de l'âge de la retraite à 66, 67, 68 ans pour toutes et tous.

Si nous voulons éviter ces néfastes conséquences sur nos vies...

UNE SEULE RÉPONSE... C'EST 2 X NON À AVS 21.

L'opposition des femmes à cette réforme est claire et massive (+ de 60% des femmes disent NON)! Maintenant, c'est à tou-te-s les salarié-e-s, à tou-te-s les retraité-e-s et à tou-te-s les citoyen-ne-s de se montrer solidaires en rejetant massivement cette réforme.

Aujourd'hui, l'égalité n'est toujours pas acquise. Vouloir l'égalité en approuvant la retraite à 65 ans pour les femmes est parfaitement scandaleux!

Le jour du scrutin, cette réforme sera refusée uniquement si chaque travailleur, chaque travailleuse, chaque retraité, chaque retraitée se mobilise pour convaincre son entourage de voter 2 X NON aux objets relatifs à AVS 21.

Il faudra aussi sensibiliser et encourager à voter celles et ceux qui ne votent pas ou peu.

POUR CONTRER LA HAUSSE DE L'ÂGE DE LA RETRAITE DES FEMMES

CHAQUE VOIX COMPTE